



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Aéroports : Aube

Question écrite n° 30983

Texte de la question

M Pierre Micaux appelle l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur les problèmes de fonctionnement que connaît l'aérodrome de Troyes-Barberey conséquemment à la décision de l'Etat de réduire les effectifs des contrôleurs de la navigation aérienne en supprimant trois postes de contrôleurs sur les six qui étaient occupés en début d'année 1990. Une réunion organisée à la diligence de la chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube (gestionnaire de cet aérodrome) s'est tenue le 15 février 1990, en présence des usagers de l'aérodrome et de l'aviation civile. Après discussion et promesse d'affectation prochaine de deux contrôleurs, il ressort qu'un poste restera à pourvoir pour revenir à l'effectif initial et ainsi répondre à l'attente des usagers tout en maintenant les normes de sécurité indispensables. Or, la rumeur circule que cet effectif de six contrôleurs se verrait de nouveau menacé par des risques de mutations dans l'avenir. Il lui demande s'il est disposé à soutenir ce dossier auprès de M le directeur de la navigation aérienne, afin que l'aérodrome Troyes-Barberey, en restant ouvert dans les meilleures conditions, soit encore un atout important pour le développement économique du département de l'Aube.

Texte de la réponse

Reponse. - Feuillet Les vacances d'emploi publiées par la direction de la navigation aérienne au bénéfice de l'aérodrome de Troyes-Barberey n'ont suscité aucune candidature spontanée parmi les personnels appartenant au corps des officiers contrôleurs de la circulation aérienne. Aussi, cette direction a pourvu les postes vacants par des élèves ayant terminé leur cycle de formation à l'École nationale de l'aviation civile en juillet 1990 (promotion OCCA/89/A). L'effectif actuel se décompose donc ainsi : 1 chef de circulation aérienne et contrôleur d'approche ; 3 contrôleurs d'approche ; 2 contrôleurs débutants (en cours d'affectation). La formation au contrôle d'approche à Troyes-Barberey exige une période de huit mois environ, ce qui conduit à envisager un effectif optimal vers le mois d'avril 1991. Il faut de plus noter la présence d'un agent AFIS assurant les extensions nécessaires en dehors du fonctionnement du service d'approche. Cet agent a été habilité le 10 avril 1990.

Données clés

Auteur : [M. Micaux Pierre](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30983

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 1990, page 3101